



Déposer en ligne un dossier de candidature en cursus spécifique

L'académie de Paris propose de nombreuses formations à recrutement particulier :

Des sections internationales, orientales et binationales, des parcours artistiques (musique/danse/théâtre) et sportifs d'excellence, les séries technologiques S2TMD, STD2A et STHR, les classes SciencesPo et ScienceCo du lycée Henri Bergson, ainsi que les lycées Louis le Grand et Henri IV pour les élèves non-domiciliés et/ou non-scolarisés en 3^e à Paris.

9 étapes simples :

- 1 - Je renseigne mes informations
- 2 - Je choisis mes cursus
- 3 - Je saisis les formations et les établissements souhaités **jusqu'à 10 vœux**, j'indique également les langues vivantes et les enseignements de spécialité demandés
- 4 - Je classe mes vœux par ordre de préférence
- 5 - Je dépose les pièces demandées pour compléter ma demande
- 6 - Je saisis mes notes à partir de mes bulletins scolaires (pour une candidature en lycée seulement)
- 7 - Je réponds aux questions
- 8 - Je vérifie, finalise, transmets ma demande et reçois un récapitulatif
- 9 - Attention, je n'oublie pas de faire mes démarches AFFELNET en parallèle de ce dépôt de candidature (demande de dérogation pour l'entrée en 6^e et saisie des vœux en tête de liste dans le téléservice « Affectation post-3^e » pour l'entrée en 2^{de})

Une fois ma demande transmise, je reçois automatiquement par courriel un accusé de réception.

Calendrier de la campagne de candidature sur la plateforme

- Ouverture : **10 janvier 2022**
- Fermeture pour les candidatures en sections internationales, orientales et binationales, les classes ScPo et ScCo du lycée H. Bergson et Louis Le Grand et Henri IV : **8 avril 2022**
- Fermeture pour les candidatures CHASE, CHAM, CHAT, double cursus, STD2A, STHR et S2TMD¹ : **2 mai 2022**
- Parution des résultats : **15 juin 2022** (collège) et **1^{er} juillet 2022** (lycée)



L'ensemble de la procédure se déroule sur votre espace personnel. Si vous n'en avez pas, il vous sera demandé d'en créer un pour compléter votre première demande.

Vous souhaitez déposer un dossier de candidature en cursus spécifique ?

Rendez-vous sur :
<http://www.ac-paris.fr/parents-eleves>
(“Déposer en ligne un dossier d'affectation ou de candidature en cursus spécifique”)

Des interlocuteurs sont à votre écoute afin de vous accompagner et vous aider dans cette démarche numérique, à l'école, au collège, au lycée.

<http://www.ac-paris.fr/parents-eleves> (formulaire de contact Parents, contactez-nous)

¹ CHASE = Classes à horaires aménagés sportifs d'excellence ; CHAM = Classes à horaires aménagés musique ; S2TMD = sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse ; STD2A = sciences et technologies du design et des arts appliqués ; STHR = sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)